

Barème d'honoraires

Applicable au 26/02/2026

Honoraires sur transactions d'immeubles

Les honoraires indiqués sont les honoraires maximums et sont à la charge du vendeur

Prix de vente < 190.000 € mandat simple	Forfait de 8000 € TTC
Prix de vente > 190.000 € mandat simple	5 % TTC
Prix de vente < 190.000 € mandat exclusif	Forfait de 9500 € TTC
Prix de vente > 190.000 € mandat exclusif	6 % TTC